

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 11 juillet 2022 à 18 h 30

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 1^{er}/07/2022

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Agnès GRILLOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Patrice LARONZE
Mme Maria DRABOWICZ = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT
Mme Christelle GUILLEMINOT = pouvoir à Mme Rosaria SWIADEK
M. Dominique RAVAUT = pouvoir à M. Patrick JURY

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 023_2022

Contrat à Durée Déterminée - Aide pour l'enseignante des GS-CP

La Directrice de l'école a fait une demande d'aide et d'accompagnement pour l'enseignante des GS-CP, pour environ 2 heures le matin, ceci de septembre prochain jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Une demande a été faite auprès de Mme Josette BAUGÉ, qui a été ATSEM ; celle-ci accepte cette proposition.

Un contrat sera rédigé, pour une durée de 2 h par jour d'école travaillé, du 1^{er}/09/2022 au 21/10/2022 inclus.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter cet agent, à signer le contrat et en règle générale, à effectuer toutes les démarches nécessaires liées à cette affaire.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture

le 18 JUIL. 2022

et publié, affiché, notifié, mis

en ligne le 18 JUIL. 2022

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 18 juillet 2022 13:55
À: s2low@s2low.org; mairie-st-pierre-de-varennes@wanadoo.fr;
backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0711-217104686-20220718-10467.xml; 071-217104686-20220711-023_2022-DE-1-2_10565.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de AUTUN
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-07-18(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: Commune de Saint-Pierre-de-Varennes
N° de SIREN: 217104686
Numéro Acte de la collectivité locale: 023_2022
Objet acte: Contrat à Durée Déterminée - Aide pour l'enseignante des GS-CP
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 4.2-Personnel contractuel
Identifiant Acte: 071-217104686-20220711-023_2022-DE

Rapport d'erreur(s):